



**LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR
A LA CIBLE DE LA SARTHE**



**Championnat Départemental de Tir 25m et 50m
21 Mai et 22 Mai 2022 à MAMERS**

*Aux Présidents des Clubs
Au Responsable d'Arbitrage Départemental*

LIEU : ASTMS MAMERS

Stand Municipal de Tir Stade Saint-Jean (Hippodrome) 72600 MAMERS

ENGAGEMENTS

Les clubs sont chargés d'envoyer les feuilles d'engagements de leurs tireurs au plus tard le **2 Mai 2022** au Responsable de l'Arbitrage et au club organisateur.

Adresses :

Responsable d'Arbitrage : Mr Claude LUNEAU 19 route de la Bruyère 72650 TRANGE

Tel : 07 84 67 45 86 Email : cdtir72@tirpaysdelaloire.fr

Club organisateur : A.S.T.M.S. Stand Municipal de Tir Stade Saint-Jean 72600 MAMERS

Tel : 06 14 28 08 34 Email : tirsportif.mamers@gmail.com

TARIFS des ENGAGEMENTS :

Dames Seniors	10,00 €
Juniors	7,00 €
Cadets Minimes	7,00 €

SERIES HORAIRES : Stand 50m : accueil des tireurs 30mn avant l'heure des séries

SAMEDI 21 Mai			DIMANCHE 22 Mai		
Série	Discipline	Horaire	Série	Discipline	Horaire
N°11	P.C + P.25 m	08H30 à 10H30	N°16	P.S	08H30 à 10H00
N°12	P.S.	10H30 à 12H00	N°17	P.C + P.25 m	10H00 à 12H00
N°13	P.C + P.25 m	14H00 à 16H00	N°18	P.C + P.25 m	14H00 à 16H00
N°14	P.C + P.25 m	16H00 à 18H00	N°19	P.V.25 m	16H00 à 17H00
N°15	P.V. 25m	18H00 à 19H00	N°23	C.60BC + P50m	10H00 à 12H00
N°21	C.60BC 50m+3X40+3x20+P50m	14H30 à 16H30	N°24	C.60BC 50m+3X40+3x20+P50m	14H30 à 16H30
N°22	C.60BC 50m + P 50m	16H30 à 18H30			

LES EQUIPES : doivent être engagées avant le premier tir

La lecture du Palmarès et remise des récompenses aura lieu vers 17H00 le Dimanche 22 Mai.

Sur place Sandwichs, boissons, Repas chauds à 14.00 €. Le samedi midi et le dimanche midi.

(Suivant les restrictions sanitaires en vigueur) Merci de réserver vos repas au plus tard le 15 Mai 2022

Le Président de l'A.S.T.M.S. Ludovic Jardin